

Intrasense lance son introduction en bourse sur le marché NYSE Alternext à Paris

Montpellier, le 6 février 2012 - Intrasense (ISIN FR0011179886 - ALINS), spécialiste de l'imagerie médicale multimodalités, annonce que l'AMF a apposé le 3 février 2012 le visa numéro n°12-055 sur son prospectus d'information, en vue de son introduction en bourse sur le marché NYSE Alternext de NYSE-Euronext à Paris.

▪ Une nouvelle approche de l'imagerie médicale

Intrasense conçoit, développe et commercialise un **dispositif médical unique**, Myrian®, destiné aux marchés de l'**imagerie médicale**, du **suivi des cancers** et des **essais cliniques**. Myrian® est une plateforme logicielle de visualisation et de traitement avancé d'images médicales multimodalités (IRM, scanner, TEP, rayons X...). Myrian® combine et exploite toutes les images médicales pour en extraire les informations essentielles à la **prise en charge du patient**, à l'**évaluation rapide de l'efficacité des traitements** et, par extension, à l'**évaluation des candidats-médicaments en cancérologie**.

▪ Une entreprise à la pointe de l'innovation

Créée en 2004 à partir d'une technologie innovante de détection des tissus en imagerie scanner, Intrasense a investi **plus de 8 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création**.

Labellisé « **Entreprise innovante** » par Oséo, Intrasense compte à ce jour 44 salariés, dont **20 dédiés à la Recherche et Développement**. Cette équipe d'experts ne délivre pas moins de 3 nouvelles versions de Myrian® chaque année.

▪ Une expertise reconnue et validée

Développée en collaboration avec des partenaires académiques de premier plan, Myrian® est à l'honneur dans **plus de 90 publications scientifiques**.

Homologuée « **dispositif médical** » dans **plus de 40 pays, aux Etats-Unis (FDA), en Europe (CE) et en Asie**, Myrian® est opérationnelle sur **300 sites clients à travers le monde**.

▪ Intrasense s'introduit en bourse afin :

- **D'accélérer son développement sur le marché de l'imagerie médicale** par un ciblage prioritaire des industriels de l'imagerie ;
- **De déployer son offre oncologique** auprès des laboratoires pharmaceutiques et des organismes de recherche clinique ;
- **De maintenir ses investissements en Recherche et Développement** pour préparer la déclinaison de l'offre sur de nouvelles pathologies chroniques et ses futures évolutions ;
- **De renforcer sa trésorerie** pour compléter une insuffisance de trésorerie à court terme, estimée à 0,1 million d'euros pour les douze prochains mois.

Modalités de l'offre

▪ Structure :

La diffusion des actions offertes dans le public sera réalisée dans le cadre d'une offre (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous forme d'une Offre à Prix Ouvert (l'« **OPO** »), principalement destinée aux personnes physiques ; et
- un placement global (le « **Placement Global** »), principalement destiné aux investisseurs institutionnels, comportant un placement en France et un placement privé international dans certains pays à l'exclusion, notamment, des Etats-Unis d'Amérique.

▪ Fourchette indicative de prix :

Entre 7,32 euros et 8,94 euros par action.

▪ Taille initiale de l'Offre :

Un maximum de 455 601 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital de la Société en numéraire par voie d'offre au public, représentant 3,7 M€ (sur la base du point médian de la fourchette).

▪ Clause d'extension :

Un maximum de 68 340 actions nouvelles, représentant 15 % du nombre des actions initialement offertes, soit 0,6 M€ (sur la base du point médian de la fourchette) (la « **Clause d'Extension** »).

▪ Option de surallocation :

15 % du nombre des actions initialement offertes incluant la Clause d'Extension, soit un maximum de 78 591 actions cédées par les actionnaires financiers, soit 0,6 M€.

▪ Engagement de souscription :

Des fonds d'investissement gérés par A Plus Finance se sont engagés à placer des ordres de souscription pour un montant total de 0,5 million d'euros, soit 13,5 % du montant brut de l'Offre (sur la base du point médian de la fourchette). Cet engagement pourra être réduit et limité au nombre d'actions nécessaires pour que l'ensemble des souscriptions reçues dans le cadre de l'Offre représente 75 % du nombre des Actions Nouvelles.

▪ Engagement de conservation :

Lock-up du management et de la Société : 12 mois

Lock-up des autres fondateurs et personnes physiques : 80 % pendant 90 jours

Lock-up des actionnaires financiers :

- 100 % pendant 180 jours pour les fonds gérés par A Plus Finance
- 100 % pendant 360 jours pour les fonds gérés par Amundi PEF

Calendrier indicatif de l'opération

3 février 2012	<ul style="list-style-type: none">• Visa de l'AMF sur le Prospectus
6 février 2012	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global• Diffusion par NYSE-Euronext de l'avis relatif à l'ouverture de l'Offre• Communiqué de presse annonçant l'opération
15 février 2012	<ul style="list-style-type: none">• Clôture de l'OPO à 17h00 (heure de Paris)• Clôture du Placement Global à 17h00 (heure de Paris) (sauf clôture anticipée)
16 février 2012	<ul style="list-style-type: none">• Fixation du prix de l'Offre• Exercice éventuel de la Clause d'Extension• Avis de NYSE-Euronext relatif au résultat de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global• Communiqué de presse indiquant le résultat de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global• Première cotation des actions Intrasense sur NYSE Alternext à Paris• Ouverture de la période de stabilisation éventuelle
21 février 2012	<ul style="list-style-type: none">• Règlement-livraison des actions dans le cadre de l'Offre
22 février 2012	<ul style="list-style-type: none">• Début des négociations des actions Intrasense sur NYSE Alternext à Paris
17 mars 2012	<ul style="list-style-type: none">• Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation• Fin de la période de stabilisation éventuelle

Codes d'identification des titres Intrasense

- Libellé : INTRASENSE
- Code ISIN : FR0011179886
- Mnémonique : ALINS

Intermédiaires financiers



Listing Sponsor



Prestataire de services d'investissement
en charge du placement

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro n°12-055 en date du 3 février 2012 sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès d'Intrasense, 1231 avenue du Mondial 98, 34000 Montpellier, ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et d'Intrasense (www.intrasense.fr).

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques relatifs à l'activité décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » de la première partie du prospectus et les risques liés à l'offre décrits au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la seconde partie du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro n°12-055 en date du 3 février 2012.

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Intrasense aux Etats-Unis. Les actions Intrasense ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Intrasense n'envisage pas d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis.

A propos d'Intrasense :

Créée en 2004 à partir d'une technologie innovante de détection des tissus en imagerie scanner, Intrasense conçoit, développe et commercialise un dispositif médical unique, Myrian®, plateforme logicielle de visualisation et de traitement avancé d'images médicales multimodalités (IRM, scanner, TEP, rayons X...). Développée avec des partenaires académiques de premier plan, Myrian® combine et exploite toutes les images médicales pour en extraire les informations essentielles à la prise en charge du patient, à l'évaluation rapide de l'efficacité des traitements et, par extension, à l'évaluation des candidats-médicaments en cancérologie. Opérationnelle sur 300 sites clients à travers le monde, Myrian® est certifiée « dispositif médical » dans plus de 40 pays, aux Etats-Unis (FDA), en Europe (CE) et en Asie. Intrasense compte 44 salariés, dont 20 dédiés à la Recherche et Développement. Labellisée « entreprise innovante » par Oséo, Intrasense a investi plus de 8 millions d'euros en Recherche et Développement depuis sa création.

Pour plus d'informations sur Intrasense, visitez www.intrasense.fr

CONTACTS**Intrasense****Patrick Mayette****Directeur Général**

Tél. : +33(0)1 44 78 92 53

investisseurs@intrasense.fr**NewCap.****Communication financière et relations investisseurs**

Alexandra Schiltz / Pierre Laurent

Tél. : +33(0)1 44 71 94 94

intrasense@newcap.fr

RESUME DU PROSPECTUS

Visa n°12-055 en date du 3 février 2012 de l'AMF

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des Etats membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, et en ont demandé la notification au sens de l'article 212-41 du Règlement Général de l'AMF, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus.

- **INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE**

Dénomination sociale, secteur d'activité et nationalité

Intrasense, société anonyme de droit français à Conseil d'Administration

Aperçu des activités

Spécialisée dans les dispositifs médicaux d'imagerie médicale, Intrasense a été créée en 2004 sur la base d'une technologie unique de détection de tissus en imagerie scanner.

Intrasense conçoit, développe et commercialise Myrian®, une plate-forme logicielle innovante pour la visualisation et le traitement avancé 3D d'images médicales issues de tout type d'équipement d'imagerie (modalités scanner, IRM, TEP, radiologie numérique...) pour l'aide au diagnostic, la planification thérapeutique et le suivi dans le temps de pathologies, notamment des cancers.

En sept ans, Intrasense s'est progressivement imposée comme un acteur de référence sur son secteur, grâce à ses efforts intensifs de recherche et développement (8 M€ investis depuis la création) et à une démarche industrielle rigoureuse, à l'attractivité de son offre et à une stratégie commerciale internationale et axée vers les partenariats industriels avec les acteurs de son secteur.

Au terme d'une première étape de construction d'un réseau de distribution international, qui couvre une quinzaine de pays dont les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine), Intrasense est prête à accélérer son développement commercial. Elle dispose de grandes réserves de croissance, en particulier sur le marché nord-américain, sur les partenariats industriels et sur le marché de l'oncologie.

Au 30 juin 2011, la ventilation du chiffre d'affaires était la suivante : ventes de licences (82%), ventes de matériel (9%), contrats de maintenance, formation et autres prestations ponctuelles (9%).

Informations financières sélectionnées (normes françaises)

Principaux chiffres clés du compte de résultat :

En milliers d'euros	30/06/2011 6 mois	31/12/2010 12 mois	30/06/2010 6 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Chiffre d'affaires	840	1.023	411	906	1.270
Produits d'exploitation	1.438	2.058	912	1.807	1.665
Résultat d'exploitation	(897)	(2.063)	(1.149)	(1.370)	(111)
Résultat courant	(889)	(1.995)	(1.107)	(1.283)	(47)
Résultat net	(633)	(1.597)	(983)	(954)	171

Principaux chiffres clés du bilan :

En milliers d'euros	30/06/2011 6 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Actif immobilisé	2.089	1.870	1.208	477
Actif circulant	3.441	3.144	4.298	5.291
<i>Dont disponibilités et VMP</i>	1.840	2.182	3.436	4.579
Total Actif	5.530	5.013	5.506	5.768
Capitaux propres	1.093	1.726	3.323	4.276
Autres fonds propres*	1.325	1.635	1.125	624
Provisions pour risques et charges	40	26	18	17
Dettes diverses	3.072	1.626	1.041	851
<i>Dont dettes financières</i>	2.222	847	444	538
Total Bilan	5.530	5.013	5.506	5.768

* Les autres fonds propres correspondent à des avances remboursables accordées par OSEO Innovation et la Région Languedoc-Roussillon (cf. section 10.3.4 « Aides à l'innovation et avances remboursables » de la première partie du présent Prospectus).

Principaux chiffres clés du tableau des flux de trésorerie :

En milliers d'euros	30/06/2011 6 mois	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	31/12/2008 12 mois
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(903)	(1.076)	(553)	124
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(501)	(1.098)	(998)	(360)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	1.352	598	408	4.048
Variation de trésorerie	(51)	(1.576)	(1.143)	3.811

Déclaration sur le fonds de roulement

La Société ne dispose pas, à la date du présent Prospectus, d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation pour les douze prochains mois.

A la date du présent Prospectus, la Société dispose de ressources lui permettant de poursuivre son activité et de couvrir ses besoins jusqu'en novembre 2012.

Le besoin de trésorerie complémentaire nécessaire pour faire face aux dépenses et engagements au cours des 12 prochains mois suivant la date de visa de l'AMF sur le présent Prospectus est estimé à 0,1 million d'euros.

L'augmentation de capital dans le cadre de l'introduction en bourse, objet du présent Prospectus, constitue la solution privilégiée par la Société pour faire face à ses besoins de trésorerie.

Si les conditions de marché et les demandes exprimées dans le cadre de la présente offre ne permettaient pas de réaliser l'introduction en bourse envisagée, la Société entend poursuivre sa recherche de financement auprès d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé.

La Société atteste que le fonds de roulement net de la Société sera suffisant en cas de réalisation partielle ou totale de l'opération, au regard de ses obligations et de ses besoins de trésorerie au cours de la période de douze mois suivant la date de visa sur le présent Prospectus.

Tableau synthétique des capitaux propres et de l'endettement financier net

Le tableau ci-dessous est présenté dans son intégralité à la section 3.2 de la deuxième partie du Prospectus.

(En euros / données non auditées)	31 décembre 2011
1 - CAPITAUX PROPRES ET ENDETTEMENT	
Total des dettes courantes	1 665 840
Total des dettes non courantes (hors partie courante des dettes long terme) :	693 407
Capitaux propres (hors résultat de la période courant du 1 ^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011))	2 888 105
2 – ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	
Liquidités	2 095 236
Dettes financières courantes à court terme	1 665 840
Endettement financier net à court terme	(429 396)
Endettement financier net à moyen et long termes	693 407
Endettement financier net	264 012

La perte nette semestrielle enregistrée par la Société au 30 juin 2011 s'est établie à (632.968) euros. En dehors de cet élément, il n'y a pas eu de modifications significatives venant affecter les capitaux propres et les différents postes d'endettement présentés dans ce tableau.

Il n'existe pas à la date du présent Prospectus de dettes indirectes ou conditionnelles.

Les ORABSA₂₀₁₁ seront automatiquement remboursées à la date de première cotation des Actions sur le marché NYSE Alternext de NYSE-Euronext à Paris, ce qui entrainera une diminution de 1,5 million d'euros de l'endettement financier à court terme de la Société.

Résumé des principaux facteurs de risque

Avant de prendre leur décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les principaux risques résumés ci-dessous et décrits au chapitre 4 de la première partie du présent Prospectus :

- Risques liés à l'activité de la Société : commercialisation d'une plateforme unique ; risques liés au déploiement commercial ; risques liés à la concurrence de sociétés de taille très significative, l'offre d'Intrasense lui permettant toutefois de se positionner davantage comme partenaire de ces dernières qu'en tant que concurrent direct ; dépendance à l'égard de certains clients, le poids du premier et des dix premiers clients dans le chiffre d'affaires de la Société s'élevant respectivement à 11% et 54% au 30 juin 2011 ; dépendance vis-à-vis de partenaires ; risques liés aux politiques de maîtrise des dépenses de santé ;
- Risques liés à la Société : dépendance aux hommes clés ; gestion de la croissance interne de la Société ; réalisation d'opérations de croissance externe ;
- Risques liés à la mise en jeu de la responsabilité du fait des produits ;
- Risques liés à la propriété intellectuelle : La Société est soumise aux incertitudes inhérentes aux droits de propriété intellectuelle et ne peut garantir que les trois demandes de brevets en instance, dont l'obtention est attendue entre 2013 et 2014, aboutiront à la délivrance de brevets. La Société est par ailleurs soumise à un risque de contrefaçon à l'instar de toute société dépendante de l'utilisation de technologies innovantes. Enfin, certains des modules logiciels de la Société exploitent une technologie brevetée par un tiers moyennant le versement de redevances proportionnelles au chiffre d'affaires issu de ces technologies ;
- Risques financiers : les pertes nettes cumulées de la Société au 30 juin 2011 s'élevaient à 3,2 millions d'euros ; pertes prévisionnelles ; besoins futurs en capitaux et financements complémentaires ; risques liés au crédit d'impôt recherche et à l'accès à des avances publiques (les avances publiques accordées à la Société seront remboursées à hauteur de 152.5K€ au plus tard le 31 décembre 2012 et à hauteur de 1.877,5 K€ entre le 1^{er} janvier 2013 et le 30 septembre 2017) ;
- Risques juridiques : évolution possible de la réglementation applicable aux dispositifs médicaux développés par la Société.

Evolution récente de la situation financière et perspectives

Le chiffre d'affaires estimé pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à 2,4 millions d'euros (*donnée non auditée*).

La Société a enregistré à la fin 2011 une commande de 730 K€ de la part d'un partenaire OEM russe. Cette commande, qui sera intégralement comptabilisée en chiffre d'affaires sur 2012, porte sur des licences logicielles.

Les résultats annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 seront communiqués le 30 avril 2012.

• INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

Raisons de l'Offre

L'Offre et l'inscription des actions de la Société aux négociations sur le marché *NYSE Alternext* de *NYSE-Euronext* à Paris sont destinées à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour financer ses opérations et, plus particulièrement :

- pour environ 70% des fonds levés, soutenir la stratégie de croissance offensive de la Société qui entend accélérer son

développement sur le marché de l'imagerie médicale par un ciblage prioritaire des partenaires industriels et déployer son offre oncologique auprès des laboratoires et des CRO. Cette stratégie se traduira notamment par l'intensification des investissements commerciaux (recrutement d'une douzaine de commerciaux et technico-commerciaux), création d'une direction marketing et par l'ouverture d'une filiale aux Etats-Unis ; et

- pour environ 30% des fonds levés, maintenir les investissements en recherche et développement afin de poursuivre l'enrichissement fonctionnel de la solution, maintenir et consolider les barrières à l'entrée et préparer la déclinaison de l'offre sur de nouvelles pathologies chroniques.

Par ailleurs, cette levée de fonds lui permettra de renforcer sa trésorerie pour compléter une insuffisance de trésorerie à court terme (estimée à 0,1 million d'euros pour les douze prochains mois à compter de la date de visa sur le présent Prospectus).

En cas de réalisation à 75% de l'augmentation de capital, les fonds levés seront affectés prioritairement au développement sur le marché de l'imagerie médicale et au déploiement de l'offre oncologique et permettront de faire face à l'insuffisance de trésorerie mentionnée ci-dessus.

Nature et nombre des actions dont l'admission aux négociations est demandée La Société a demandé l'admission aux négociations sur le marché *NYSE Alternext* de *NYSE-Euronext* à Paris :

- des 2.152.020 actions ordinaires composant son capital social à la date du Prospectus, (les « **Actions Existantes** ») ;
- d'un maximum de 204.915 actions nouvelles à provenir du remboursement automatique des ORABSA₂₀₁₁ à la date de première cotation des actions sur le marché *NYSE Alternext* de *NYSE-Euronext* à Paris (les « **Actions Nouvelles issues du remboursement des ORABSA₂₀₁₁** ») ;
- des 455.601 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital de la Société en espèces par voie d'offre au public (les « **Actions Nouvelles** ») ;
- d'un maximum de 68.340 actions nouvelles complémentaires en cas d'exercice en totalité par la Société de la Clause d'Extension (les « **Actions Nouvelles Complémentaires** »). La Clause d'extension pourra être exercée en tout ou partie, en une seule fois, le 16 février 2012.

Les Actions Existantes, les Actions Nouvelles, les Actions Nouvelles issues du remboursement des ORABSA₂₀₁₁ et les Actions Nouvelles Complémentaires sont définies ci-après comme les « **Actions** ».

Les Actions Nouvelles et les Actions Nouvelles Complémentaires sont définies ci-après comme les « **Actions Offertes** ».

Les termes et conditions des ORABSA₂₀₁₁ sont décrits à la section 10.3.1 de la première partie du présent Prospectus.

Structure de l'Offre

La diffusion des Actions Offertes dans le public sera réalisée dans le cadre d'une offre (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert (ci-après l'« **Offre à Prix Ouvert** » ou l'« **OPO** ») principalement destinée aux personnes physiques (les ordres devant porter sur un minimum de 10 actions et un maximum de 20% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert), et
- un placement global (ci-après le « **Placement Global** ») principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant un placement en France et un placement privé international dans certains pays, à l'exclusion notamment des États-Unis d'Amérique.

Dans le cadre de l'OPO, les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés entre 10 et 300 actions inclus, ordres A1, et au-delà de 300 actions, ordres A2. Les ordres A1 sont prioritaires sur les ordres A2.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert le permet, le nombre définitif d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans ce cadre sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions offertes dans le cadre de l'Offre (avant exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation).

Clause d'Extension

Un maximum de 68.340 actions nouvelles représentant 15% du nombre initial d'actions à émettre (la « **Clause d'Extension** »).

Option de Surallocation

Aux fins de couvrir d'éventuelles surallocations et de faciliter les opérations de stabilisation, plusieurs fonds d'investissements gérés par A Plus Finance et Amundi PEF consentiront à Gilbert Dupont une option de surallocation (l'« **Option de Surallocation** ») permettant l'acquisition d'un nombre d'actions existantes représentant un maximum de 15% de la taille de l'Offre après exercice éventuel de la Clause d'Extension, soit un nombre maximum de 78.591 actions supplémentaires (les « **Actions Cédées Supplémentaires** »).

La répartition des Actions Cédées Supplémentaires entre les éventuels cédants est la suivante :

- A Plus Innovation 6 : un maximum de 52.394 actions
- Innovation Technologies 2 : un maximum de 22.600 actions
- SGAM AI Multistratégies Innovation : un maximum de 3.597 actions

Fourchette indicative de prix

Entre 7,32 € et 8,94 € par action (le « **Prix d'Offre** »)

Le Prix d'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. En cas de modification de la borne supérieure de la fourchette ou en cas de fixation du Prix d'Offre au-dessus de la fourchette, la date de clôture de l'OPO sera reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera alors réouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de publication de l'avis financier signalant cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO. Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la publication de l'avis financier susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse. Le Prix d'Offre pourra être librement fixé en dessous de la fourchette (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre). Dans ce dernier cas, le Prix d'Offre et le nombre définitif d'actions offertes seront portés à la connaissance du public par un communiqué de presse diffusé par la Société et par un avis diffusé par *NYSE-Euronext*.

Méthode de fixation du prix

Le Prix d'Offre résultera de la confrontation de l'offre des actions dans le cadre du Placement Global et des demandes émises par les investisseurs selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels. Le Prospectus contient des informations relatives à la méthode de valorisation des flux de trésorerie actualisés qui permet d'apprécier la valeur intrinsèque de la Société en prenant en compte ses perspectives de développement et à la méthode de la somme des parties qui permet de tenir compte du degré de risque propre à chaque activité de la Société. La mise en œuvre des méthodes est cohérente avec la fourchette de prix retenue.

Le Prospectus contient également à titre indicatif des informations relatives aux méthodes de valorisation dites « des comparables boursiers », qui vise à comparer la Société à des sociétés cotées de son secteur présentant des modèles d'activité proches et des « multiples de transaction comparables » qui vise à comparer la Société à des sociétés du secteur impliquées dans des transactions récentes.

Ces méthodes sont fournies à titre strictement indicatif et ne préjugent en aucun cas du Prix d'Offre.

Date de jouissance

1^{er} janvier 2012.

Produit brut de l'émission Sur la base du point médian de la fourchette indicative de Prix d'Offre, soit 8,13 € environ 3,7 millions d'euros et environ 4,3 millions d'euros après exercice intégral de la Clause d'Extension.

Produit net de l'émission Sur la base du point médian de la fourchette indicative de Prix d'Offre soit 8,13 € environ 3,1 millions d'euros et environ 3,6 millions d'euros après exercice intégral de la Clause d'Extension.

Garantie de placement Le placement des actions ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.

Engagements de souscription Plusieurs fonds d'investissement gérés par A Plus Finance se sont engagés à placer des ordres de souscription pour un montant total de 0,5 million d'euros, soit 13,5% du montant brut de l'Offre (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) (sur la base du point médian de la fourchette indicative de Prix d'Offre, soit 8,13 €), étant précisé que ces ordres pourraient être réduits et limités au nombre d'actions nécessaires pour que l'ensemble des souscriptions reçues dans le cadre de l'Offre représente les trois-quarts de la totalité du nombre des Actions Nouvelles, hors Clause d'Extension et Option de Surallocation.

Engagements de conservation Les principaux actionnaires de la Société se sont engagés à conserver, sauf à avoir obtenu l'accord préalable et écrit de Gilbert Dupont en sa qualité de Prestataire de services d'investissement, lequel accord ne pourra être refusé sans motif raisonnable, les actions qu'ils détiennent à la date de première cotation des actions sur le marché *NYSE Alternext* de *NYSE-Euronext* à Paris, dans les proportions et pendant les durées suivantes :

- pour les fondateurs de la Société (Stéphane CEMOUNY et Patrick MAYETTE), détenant conjointement 26,4% du capital de la Société, 100% des actions détenues pendant une période de 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions (voir la section 7.3 de la deuxième partie du Prospectus) ;
- pour les autres fondateurs de la Société et les personnes physiques ex-associés de RDM, détenant conjointement 24,2% du capital de la Société, 80% des actions détenues pendant une période de 90 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions (voir la section 7.3 de la deuxième partie du Prospectus) ;
- pour les fonds gérés par A Plus Finance, détenant conjointement 33,7% du capital de la Société, 100% des actions détenues pendant une période de 180 jours calendaires suivant la date de

règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions, notamment pour les actions issues du remboursement des ORABSA₂₀₁₁ (voir la section 7.3 de la deuxième partie du Prospectus) ;

- pour les fonds gérés par Amundi PEF, détenant conjointement 15,7% du capital de la Société, 100% des actions détenues pendant une période de 360 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions, notamment pour les actions issues du remboursement des ORABSA₂₀₁₁ (voir la section 7.3 de la deuxième partie du Prospectus).

Stabilisation

Des opérations en vue de stabiliser ou de soutenir le prix de marché de la Société pourront être réalisées par Gilbert Dupont, en qualité d'agent de stabilisation.

Pacte d'actionnaires

La majorité des anciens associés de RDM (les « **Parties** ») vont conclure dans les jours qui suivront l'obtention du visa sur le présent Prospectus un pacte d'actionnaires régissant leurs relations au sein de la Société et recréant certains droits qu'ils détenaient dans RDM avant l'opération de fusion-absorption décrite au paragraphe 18.3.1 de la première partie du Prospectus.

Ce pacte, dont l'entrée en vigueur est conditionnée à la réalisation de l'Introduction, a une durée de 6 ans, sauf résiliation anticipée prévue dans certaines hypothèses.

Il prévoit notamment :

- l'existence d'une action de concert entre les Parties vis-à-vis de la Société ;
- la concertation des Parties avant toute réunion du Conseil d'administration portant sur certaines décisions stratégiques et avant toute assemblée des actionnaires ; et
- un droit de première offre en cas de projet de cession par l'une des Parties au pacte.

Principaux risques liés à l'Offre

- les actions de la Société n'ont pas été préalablement cotées et sont soumises aux fluctuations du marché ;
- la volatilité du prix du marché des actions de la Société ;
- les actionnaires de la Société ne bénéficieront pas des garanties

associées aux marchés règlementés ;

- l'absence de garantie de bonne fin : l'Offre serait annulée si, à l'issue du placement, l'émission venait à ne pas être souscrite à 75% au minimum ;
- le risque de dilution lié aux BCE (représentant 4,86% du capital) ;
- le risque lié au fait qu'une cession d'un nombre important d'actions par les principaux actionnaires à l'issue de la période de conservation ou en cas de levée dudit engagement de conservation pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la société ;
- La Société n'entend pas adopter une politique de versement de dividendes réguliers.

• **DILUTION ET REPARTITION DU CAPITAL**

Dilution

Impact de l'Offre, à un prix d'Offre de 8,13 euros (soit le point médian de la fourchette indicative de Prix d'Offre)

Capitaux propres par action au 30 juin 2011

	Base non diluée	Base diluée⁽¹⁾
Avant émission des Actions Nouvelles	0,51 €	0,68 €
Après émission de 455.601 actions nouvelles et remboursement des ORABSA ₂₀₁₁ , hors exercice de la Clause d'Extension (avant ou après exercice de l'Option de Surallocation)	2,02 €	2,10 €
Après émission de 523.941 actions nouvelles et remboursement des ORABSA ₂₀₁₁ , incluant l'exercice en totalité de la Clause d'Extension (avant ou après exercice de l'Option de Surallocation)	2,16 €	2,23 €

⁽¹⁾ en supposant l'exercice de tous les BCE permettant la souscription de 109.980 actions nouvelles (dont 12.000 actions au bénéfice des mandataires sociaux)

Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre

Incidence de l'Offre sur la situation de l'actionnaire

Un actionnaire qui détiendrait, à la date du Prospectus, 1% du capital de la Société et ne participerait pas à l'augmentation de capital, verrait sa participation dans le capital, ramenée à 0,77% en cas de réalisation de l'Offre à

100% et à 0,75% en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (avant et après exercice de l'Option de Surallocation).

Incidence de l'Offre sur la répartition du capital

Actionnaires	Détenition avant l'Offre		Détenition après l'Offre ⁽¹⁾		Détenition après l'Offre ⁽²⁾	
	Nombre d'actions	En % du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	En % du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	En % du capital et des droits de vote
Fondateurs Dirigeants						
Patrick Mayette	229.380	10,66	229.380	8,22	229.380	8,02
Stéphane Chemouny	337.860	15,70	337.860	12,10	337.860	11,81
Sous-total Fondateurs Dirigeants	567.240	26,36	567.240	20,32	567.240	19,83
Autres Fondateurs	214.800	9,98	214.800	7,69	214.800	7,51
Personnes Physiques Ex-Associés de RDM hors Fondateurs.....	305.920	14,22	305.920	10,96	305.920	10,69
Investisseurs						
A+ Croissance	240.000	11,15	240.000	8,60	240.000	8,39
A + Innovation 6.....	243.760	11,33	243.760	8,73	191.366	6,69
A + Innovation 7.....	241.740	11,23	241.740	8,66	241.740	8,45
A + Innovation 9.....	-	-	2.480	0,09	2.480	0,09
A + Environnement 10.....	-	-	29.712	1,06	29.712	1,04
A + E-business 10.....	-	-	60.057	2,15	60.057	2,10
Innovation Technologies 2.....	292.080	13,57	317.402	11,37	294.802	10,31
Multistratégie Innovation.....	46.480	2,16	50.509	1,81	46.912	1,64
Axe Sud	-	-	62.898	2,25	62.898	2,20
Sous-total Investisseurs	1.064.060	49,44	1.248.588	44,72	1.169.967	40,90
Public	-	-	455.601	16,32	602.532	21,06
TOTAL	2.152.020	100	2.792.119	100	2.860.459	100

⁽¹⁾ hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation

⁽²⁾ y compris exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation

• MODALITES PRATIQUES**Calendrier indicatif de l'Offre**

3 février 2012	Visa de l'AMF sur le Prospectus
6 février 2012	Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global Publication de l'avis d'opération par <i>NYSE-Euronext</i> Publication d'un communiqué de presse dérivant les principales caractéristiques de l'opération
15 février 2012	Clôture de l'Offre à Prix Ouvert à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par internet Clôture du Placement Global à 17 heures (heure de Paris) (sauf clôture anticipée)
16 février 2012	Fixation du Prix d'Offre et exercice éventuel de la Clause d'Extension Avis de <i>NYSE-Euronext</i> relatif au résultat de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global Publication d'un communiqué détaillant le dimensionnement final et le prix de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global Première cotation des Actions sur le marché <i>NYSE Alternext</i> de <i>NYSE-Euronext</i> à Paris Ouverture de la période de stabilisation éventuelle
21 février 2012	Règlement-livraison des Actions Offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global
22 février 2012	Début des négociations des Actions sur le marché <i>NYSE Alternext</i> de <i>NYSE-Euronext</i> à Paris
17 mars 2012	Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

Contact investisseurs

Monsieur Patrick MAYETTE
Directeur Général
Téléphone : +33 (0)1.44.78.92.53
E-mail : investisseurs@intrasense.fr

Intermédiaires financiers***Listing Sponsor***

Crédit du Nord
50, rue d'Anjou
75008 Paris

Prestataire de services d'investissement

Gilbert Dupont
50, rue d'Anjou
75008 Paris

Lieu de mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais auprès de la Société et consultables sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (www.intrasense.fr).